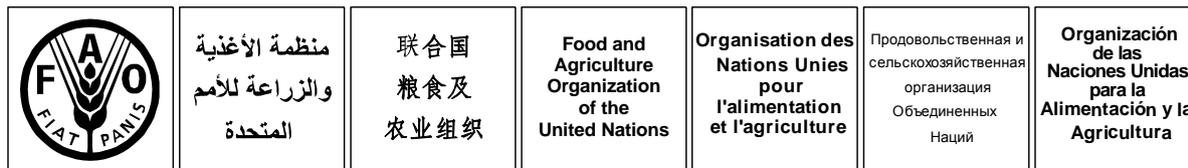


Mars 2012

F



COMITÉ DE L'AGRICULTURE

Vingt-troisième session

Rome, 21-25 mai 2012

Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises agricoles

I. Introduction

1. Au cours de l'exercice biennal 2010-11, la FAO a lancé une initiative destinée à clarifier les stratégies d'amélioration de la compétitivité des petites et moyennes entreprises agricoles (PMEA) et à renforcer sa capacité à assister les pays membres dans le soutien qu'ils offrent à ces entreprises et dans les mesures qu'ils prennent pour les faire participer au développement agricole.
2. Le présent document rappelle les raisons qui ont justifié le lancement d'une initiative centrée sur les PMEAs, fournit des informations sur une série de tables rondes du secteur agroalimentaire consacrées à la compétitivité de ce type d'entreprises, met en relief les principales conclusions et définit la suite à donner dans le Programme de travail et budget (PTB) 2012-13.

II. Contexte de l'initiative de la FAO en faveur des PMEAs

3. Durant les cinq dernières années, la FAO a évalué les tendances et les problèmes liés à la modernisation et à la transformation de l'agriculture dans les régions en développement, et a facilité la concertation et le débat entre pays membres de l'Organisation sur les réponses qu'il convenait d'y apporter (vingtième session du Comité de l'agriculture, en avril 2007; Forum mondial pour l'agro-industrie, en 2008; vingt et unième session du Comité de l'agriculture, en avril 2009; forums régionaux sur les agro-industries en Asie [2009], en Amérique latine [2009] et au Proche-Orient [2011]). Deux des plus importantes questions discutées ont été les rôles que jouent les PMEAs dans le développement agricole et les perspectives de compétitivité de ces entreprises.
4. Les examens préalables de la FAO et les échanges ont confirmé que les PMEAs comptaient parmi les acteurs clés des systèmes alimentaires, aussi bien mondialement que localement. Dans les pays en développement notamment, ces entreprises créent une large part des produits et des services du secteur agricole et tiennent une place particulièrement importante dans la transformation agricole. Les PMEAs jouent un rôle critique dans l'accroissement de la demande de matières premières et dans la création de revenus et de possibilités d'emploi en milieu rural, en particulier pour les femmes, qui occupent souvent des fonctions importantes, que ce soit au sein de la direction ou du personnel des PMEAs.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org.

5. Les examens préalables ont clairement montré également que le soutien stratégique, institutionnel et technique accordé aux PMEAs était souvent faible, en grande partie parce que celles-ci se situaient à la frontière entre les mandats essentiels des ministères de l'agriculture et de l'industrie. En outre, leurs intérêts étaient rarement bien représentés par les fédérations et les organisations du secteur privé, généralement dominées par des entreprises de plus grande taille.

6. La FAO a conclu qu'il était justifié de lancer une initiative centrée sur l'amélioration de la compétitivité des PMEAs. L'une des premières étapes consistait à faire le point avec les gestionnaires de PMEAs sur les grandes tendances et les problèmes de compétitivité rencontrés et sur les stratégies et actions prospectives qui permettraient d'améliorer la viabilité commerciale de leurs entreprises. Il était important aussi que la FAO approfondisse son évaluation des circonstances spécifiques et des priorités régionales.

III. Tables rondes du secteur agroalimentaire sur la compétitivité des PMEAs

7. Pour lancer son initiative en faveur des PMEAs, à partir de juin 2010 et durant le PTB 2010-11, la FAO a réuni les acteurs du secteur agroalimentaire autour d'une série de tables rondes sur la compétitivité des PMEAs. Jusqu'ici, ces tables rondes se sont tenues en Afrique subsaharienne, en Amérique centrale, en Asie, en Amérique du Sud et en Europe centrale. Près de 150 gestionnaires de PMEAs y ont participé, venus de 45 pays (voir ci-après).

Tenue des tables rondes	Pays d'origine des PMEAs participantes ¹
République-Unie de Tanzanie, juin 2010	Ghana, Kenya, Malawi, Ouganda, République-Unie de Tanzanie
El Salvador, juin 2010	Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama.
Malaisie, décembre 2010	Bangladesh, Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Philippines, République démocratique populaire lao, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam
Hongrie, avril 2011	Arménie, Bulgarie, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Hongrie, Pologne, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Serbie, Turquie, Ukraine
Colombie, mai 2011	Argentine, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Paraguay, Pérou, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du)

8. Lors de ces tables rondes, les gestionnaires de PMEAs ont répertorié les contraintes régionales spécifiques restreignant la compétitivité de leurs entreprises, et confronté leurs expériences sur les moyens auxquels ils recouraient pour:

- soutenir les achats auprès des petits agriculteurs,
- mettre en place des systèmes de gestion de la qualité et de la sécurité sanitaire des produits,
- élaborer des produits commercialisés sous une marque et certifiés,
- améliorer la logistique et l'efficacité opérationnelle,
- financer l'exploitation et l'investissement des entreprises.

9. La plupart des PMEAs représentées autour de ces tables rondes étaient des entreprises familiales ou étaient détenues par un petit nombre de partenaires. Dans l'ensemble, elles étaient solidement enracinées dans les communautés locales dans lesquelles elles opéraient et contribuaient de

¹ Les entreprises ont été sélectionnées en consultation avec l'organisation régionale accueillant la table ronde, en veillant à la diversité des tailles (moins de 100 salariés pour les moyennes entreprises et moins de 10 pour les petites), des sous-secteurs (fruits, maïs, café, etc.) et des types de produits (frais, mis en bouteille, certifiés, etc.). L'objectif était de sélectionner entre 2 et 4 entreprises par pays.

façon notable à l'ajout de valeur, à la création d'emplois et à la génération de revenus. Beaucoup de ces entreprises, voire la plupart d'entre elles, apportaient une assistance technique et d'autres formes de soutien aux petits exploitants figurant parmi leurs fournisseurs. Toutes les entreprises avaient pris des mesures pour améliorer la qualité et la sécurité sanitaire de leurs produits et renforcer les compétences de leur personnel. Pour la plupart, leurs produits répondaient spécifiquement à la demande de certains types de consommateurs; dans nombre de cas, ils avaient été conçus d'après les régimes alimentaires locaux et les recettes traditionnelles. La vaste majorité des entrepreneurs avaient financé leurs activités à l'aide d'économies, de pensions et d'emprunts auprès de membres de leur famille, et avaient réinvesti les bénéfices dans le développement de leur affaire.

10. Les tables rondes ont permis d'établir clairement que, pour la plupart des PMEAs, il était difficile, pour ne pas dire impossible, d'être compétitives sur la base du seul prix proposé par le marché. Pour pouvoir faire face durablement à la concurrence, les PMEAs devaient être en mesure d'innover et de vendre des produits originaux, avec une garantie de qualité et de sécurité sanitaire, sous une marque reconnaissable et avec un étiquetage conforme aux exigences des clients et des marchés. Il était difficile pour les entreprises d'innover et de s'adapter rapidement aux évolutions du marché alors que leur marge de manœuvre était réduite par le manque de fiabilité des fournisseurs de matières premières; par un accès restreint et onéreux au capital financier, aux équipements et aux matériaux d'emballage; par le peu de main-d'œuvre qualifiée disponible; et par la rigidité des règlements et des contraintes de certification.

11. Indépendamment de leur région ou pays d'origine, les gestionnaires ont exprimé l'espoir que leur gouvernement et la FAO s'attacheraient davantage à garantir l'égalité des chances de croissance future des PMEAs. Ils ont prié instamment les gouvernements de mettre en place des cadres de concertation, de renforcer les capacités d'appui institutionnel et technique, et de garantir la transparence et la libre circulation de l'information, particulièrement en ce qui concernait l'intervention de l'État au moyen de règlements, de subventions, de programmes d'assistance technique et d'un soutien des investissements et des exportations.

IV. Observations et conclusions

12. Pour concrétiser leur potentiel de développement, les PMEAs doivent adopter des pratiques de gestion commerciale et opérationnelle, des technologies et une logistique qui leur permettent d'affronter la concurrence des grandes entreprises nationales et internationales. Les tables rondes du secteur agroalimentaire ont contribué à poser clairement les défis que les PMEAs doivent relever et les initiatives que leurs gestionnaires prennent pour y parvenir.

13. Bien que les PMEAs déploient une énergie considérable, à la mesure de leurs ressources et de leurs compétences, pour faire face à la concurrence des grandes entreprises et au flux croissant de produits alimentaires importés dans les régions en développement, il existe une limite à ce que ces petites et moyennes entreprises peuvent faire, seules, pour maintenir leur compétitivité. De manière non intentionnelle, peut-être, des politiques, certains coûts à la charge des entreprises et des règlements désavantagent les PMEAs par rapport aux sociétés plus importantes et aux groupements de distributeurs.

14. La prochaine priorité de l'initiative de la FAO en faveur de la compétitivité des PMEAs est de réunir les enseignements tirés des témoignages des gestionnaires eux-mêmes et des pays qui se sont employés à fournir un support actif au secteur des PMEAs. Ces enseignements, qui sont actuellement mis par écrit, pourront être utilisés comme feuille de route pour aider les autres pays à mettre en œuvre des politiques et des programmes d'amélioration de la compétitivité des PMEAs.

V. Suite à donner dans le PTB 2012-13

15. Pour poursuivre l'initiative de la FAO en faveur de l'amélioration de la compétitivité des PMEAs, les actions suivantes sont été prévues dans le PTB 2012-13:

- achèvement des comptes rendus des tables rondes restant à terminer;

- mise en œuvre des tables rondes prévues dans la région Caraïbes (Jamaïque) en mars 2012 et dans la région Pacifique (Fidji) en avril 2012;
- préparation d'un document complet réunissant l'ensemble des enseignements dégagés sur le sujet, y compris à partir d'autres évaluations et avec d'autres partenaires, et fournissant des orientations stratégiques sur l'action publique et les programmes de développement en faveur des PMEAs;
- organisation de réunions de diffusion régionale et de planification de l'action, afin de promouvoir les initiatives prises aux niveaux national et régional pour améliorer la compétitivité des PMEAs;
- fourniture d'une assistance aux politiques et d'une assistance technique s'inspirant des éclairages apportés par les praticiens que sont les gestionnaires des PMEAs;
- élaboration d'un programme de terrain et mobilisation de ressources en faveur des PMEAs.